

## SAINT CORAN

Assurément, la première maison qui ait été fondée pour l'humanité est celle de Bakka, abondante en bénédictions et un guide pour tous les peuples. (Coran 3 : 97)

Il s'y trouve des signes manifestes ; et la station d'Abraham ; et tous ceux qui y entreront trouveront la paix. Le pèlerinage à la Maison est un devoir envers Allah qui incombe à tous les hommes, du moins à ceux qui peuvent trouver le moyen de s'y rendre. Et quant à celui qui ne croit pas, qu'il se souvienne qu'Allah est assurément indépendant de toutes les créatures.

(Coran 3: 98 )

## Hadith

Le Saint Prophète<sup>s.a.w</sup> dit : « Quiconque visite cet édifice (la Kaaba), sans commettre ni acte charnel, ni libertinage sera absous de ses péchés et reviendra pur comme au premier jour de sa naissance. (Boukhari)

## Les Paroles Du Messie Promis<sup>a.s.</sup>

*Ainsi tout, comme il est important de contrôler sa langue contre des paroles qui pourraient être blessantes, il est aussi primordial de soutenir la vérité lorsque l'occasion se présente.*

La Revue des Religions, l'une des publications de	<b>Impression:</b> Imprimerie Nusrat Jehan
<b>LA MISSION ISLAMIQUE AHMADIYYA</b>	<b>Directeur de l'Imprimerie:</b> Raafi Ahmad Tabassum
<b>Amir de la Communauté:</b> Abdul Quyyom Pasha	<b>Adresse:</b> 03 BP416Abidjan 03
E-mail: Ahmadiyya_ci@yahoo.fr	<b>Fax:</b> 20379491
<b>Directeur de la Publication:</b> Koné Idrissa	<b>Tél:</b> 20371039
<b>Rédacteur en Chef :</b> Mamadou Alpha Baldé	C.C: 9607414 B
<b>Mise en page:</b> Nofal Ali Pasha	Siège: Mission Islamique Ahmadiyya
<b>Equipe de Rédaction :</b> Dr Nizamudeen Boodhum, Dr Coulibaly Ahmad	Adjamé Face à la gare Stif, Rue Ahmadiyya
<b>Equipe de Correction :</b> M Cissé Seydou, Loué Daoudi, Kandé Amadou, Coulibaly Aziz, Coulibaly Vamoussa	<b>Récépissé</b> du procureur de la République du 18 juillet 1997
	<b>Dépôt légal:</b> N° 4285 du 01-08-97
	<b>Distribution:</b> Edipress, 09 BP 254

## SOMMAIRE

• Éditorial:	01	• Discours du président national des Ansars	09
• Le Saint Coran	02	• Rôle et Responsabilité d'un Ansar	10
• Sermon du Khalife	03	• Discours de clôture de l'Ijtema	16
• Compte rendu de l'Ijtema Ansarullah 2007	05	• Questions et réponses	18
• Discours d'ouverture de l'Ijtema Ansarullah2007	07	• L'islam et les droits de l'homme	19
•		• Nouvelles en Bref	21
•			

# EDITORIAL

Par la grâce d'Allah, l'équipe de reportage de la Revue des Religions a pu couvrir le 1<sup>er</sup> Ijtema National du Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire qui s'est déroulé, sous la haute autorité de Me Abdul Quyyum Pasha (Amir et missionnaire en chef), du 15 au 17 Juin 2007, au sein de la mosquée (Al-Aqsa) de la Mission Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire...

Décidément, l'année 2007 est une année où Dieu a répandu Sa grâce sur la Communauté Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire. Après le brillant Ijtema du Majlis Khuddamul Ahmadiyya et de la réussite totale de la Jalsa Salana 2007, c'est le Majlis Ansarullah national qui vient de relever le défi à travers son 1<sup>er</sup> Ijtema en démontrant sa capacité de mobilisation en matière d'organisation.

Pour sa première expérience, cette manifestation a connu la présence effective de plus de 200 participants et de huit (8) délégations d'Ansars venues de la Côte d'Ivoire profonde. Les Ansars, au cours de cet Ijtema, ont bénéficié de la prestation d'éminents conférenciers

et de missionnaires tels que Me Basit Ahmad, Dr Nizamudeen Boodhum, Me Siriki Diallo et autres qui ont présenté en long et en large les responsabilités du Nassir au sein de la communauté et surtout le rôle de chaque membre du bureau du Majlis Ansarullah.

Afin de faire revivre ces moments pleins de bénédictions, la rédaction met à la disposition de ses fidèles lecteurs, cette édition spéciale en vue de permettre à ceux qui n'ont pas eu le temps et les moyens d'y assister, de bénéficier aussi des riches enseignements du Messie Promis (as) qui ont été lus durant cette réunion.

Nous profitons de l'occasion pour adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite parfaite de ce 1<sup>er</sup> Ijtema National du Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire et que Dieu les récompense au centuple.

(Amine)

**Mamadou Alpha Baldé**

## HADITHS

« Que feriez-vous lorsque descendra parmi vous le fils de Marie, qui sera un Imām de parmi vous-mêmes ? » (Bokhari)

« Anas (as) rapporte que le Messager d'Allah (s.a.w.) a dit : « Ma communauté ressemble à la saison pluvieuse. On ne sait laquelle des deux est meilleure : sa première partie ou sa deuxième. »

(Tirmidhi)

# LE SAINT CORAN

## Comment établir la paix internationale ?

Et si deux groupes de croyants se font la guerre, faites la paix entre eux ; puis si par la suite l'un d'entre eux transgresse contre l'autre, combattez le groupe transgresseur, jusqu'à ce qu'il retourne au commandement d'Allah. S'il y retourne, alors faites la paix entre eux avec équité, et agissez avec justice. En vérité, Allah aime les hommes équitables.

### COMMENTAIRE

Le thème central de cette Sourate est la solidarité en Islam. Les directives et les règles de conduite qui y sont évoquées pour atteindre et maintenir cette solidarité ont été exposées en détails. Certaines de ces règles ont été mentionnées dans les précédents versets et d'autres dans les versets qui suivent. Le grand danger qui guette la sécurité et la solidarité de l'Etat musulman ou de la Communauté musulmane est les disputes et les querelles qui malheureusement peuvent survenir entre les différents groupes ou parties musulmanes (es).

Le verset que nous commentons fournit le meilleur remède pour effacer ces querelles. Tout d'abord, il traite de la solution pour résoudre les disputes entre les parties musulmanes mais, il renferme également une base solide sur laquelle une réelle et effective 'Ligue des Nations' ou 'Organisation des Nations Unies' peut être construite. Ce verset expose les principes suivants pour maintenir la paix internationale. Dès qu'il y a des désagréments entre deux nations, les autres nations, au lieu de prendre cause pour l'un ou pour l'autre, doivent tous à la fois les aviser et les appeler

à soumettre leurs différends selon le cas à la 'Ligue des Nations' ou aux 'Organisations des Nations Unies' pour un règlement équitable. Si les parties acceptent, la dispute sera amicalement réglée.



.....  
• *Hadhrat Mirza Bashiroudine Mahmoud Ahmad<sup>r.a.</sup>,  
Khalifatoul Masih II*  
.....

Mais si l'une d'elles refuse de se soumettre à la 'Ligue' ou ayant refusé d'accepter la décision de la 'Ligue' et se prépare à faire la guerre, alors les autres nations doivent la combattre. Il est évident qu'une nation puissante qu'elle soit ne puisse résister à la puissance réunie de toutes les autres nations et elle sera obligée de se soumettre rapidement.

Dans cet évènement, les termes de la paix doivent être réglés entre les deux protagonistes. Les autres nations doivent uniquement agir comme médiateurs et non comme par-

tie prenante et ne doivent pas avancer de nouvelles réclamations en dehors du conflit contre la nation réfractaire car, cela ouvrirait la porte à de nouvelles disputes et querelles.

Les termes de la paix doivent être justes et équitables en se référant en toute objectivité sur la dispute. Les autres nations doivent être confinées sur la dispute originale entre les deux parties et ne doivent pas permettre d'aller au-delà d'elle.

C'est uniquement une telle 'Ligue' ou 'Organisation' qui peut sans risque être chargée du maintien de la paix internationale et non une 'Ligue' ou une 'Organisation' dont l'existence véritable dépend du bon vouloir des autres.

**Source :** Commentaire du Saint Coran par Feu Hadhrat Mirza Bashiroudine Mahmoud Ahmad<sup>r.a.</sup>, Khalifatoul Masih II

# Sermon du Khalife

(Docteur Nirzamudeen Boodhum)

Sermon du Vendredi 22 Juin 2007, de Hazrat Mirza Masroor Ahmad (a.t.b.a.), Khalifat-ul-Al-Khamis, à Bait-ul-Futuh (Londres).

Dans ce sermon, Huzoor (a.t.b.a.) dit : « quand les hommes font répandre le désordre sur la terre et que la paix, la sécurité, la vertu et la piété disparaissent, alors Dieu le Tout-Puissant envoie des prophètes pour sauver le monde ».

Il y a de cela 1400 années quand la vertu avait entièrement disparu de la terre et que le désordre atteignit son apogée, Dieu envoya Sa dernière Loi (La Sharia) et ainsi, Il sauva le monde du chaos.

A travers la Sharia Islamique (La Loi Religieuse), l'homme avait appris les bonnes manières d'honorer les droits de Dieu et ceux de l'humanité qui avaient été oubliés par les adeptes des Prophètes d'antan...

Le point saillant vers lequel le Saint Coran attire notre attention pour respecter tous Ses commandements est la Taqwa (la vertu). Si une personne atteint la vraie perception et perspicacité de la vertu, elle peut mettre en pratique les attributs de Dieu et les propager aux autres.

Huzoor (a.t.b.a.) explique qu'aussi longtemps que les musulmans étaient restés vertueux, ils conquièrent le monde, de l'Asie à l'Afrique et l'Europe.

Cependant, quand leur niveau de Taqwa baissa et que la paix et la sécurité étaient remplacées par l'égoïsme, l'amour et l'harmonie par la ja-

lousie et la méchanceté, alors les musulmans furent privés de tous ce qu'ils possédaient.

A son époque, Allah avait révélé Ses enseignements définitifs au Saint Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) pour faire disparaître le désordre de la terre et aujourd'hui, ce sont seulement ces mêmes enseignements qui le feront. Bien que les autres en étaient privés, Dieu a rempli Sa promesse en ce que la foi révélée au Saint Prophète (saw) devrait triompher sur les autres à travers l'avènement de son vrai adepte et suivant le Messie Promis (paix soit sur lui) dont la charge était de ramener l'héritage perdu. C'est alors, la responsabilité de chaque Ahmadi de propager le message pacifique de l'Islam au monde et de les informer que l'Islam n'est pas une religion extrémiste. Au contraire, elle est le porte-drapeau de l'amour



Hazrat Mirza Masroor Ahmad  
Khalifatul Massie V

et de la compassion.

Suite à la deuxième guerre mondiale, l'O.N.U était constituée avec ses différents sous organisations telles que le Conseil de Sécurité, le Conseil Economique et Social, la Cour

Internationale de Justice etc...

Cependant, un constat des affaires courantes du monde d'aujourd'hui montre la faillite totale de cette institution. La raison de cet échec est le manque de piété et de justice. A cause de la connaissance, de la puissance et de l'arrogance, certaines nations du monde ont le dessus à l'O.N.U par rapport aux autres. Il y a une justice à deux vitesses : l'une pour les membres permanents et l'autre pour les membres non permanents.

Si l'on désire qu'une paix et une sécurité durable soient s'installées dans le monde, il faudrait alors adopter les enseignements du Saint Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). Le Saint Coran s'est adressé à toutes les nations du monde sur une base égale :

**« O Vous les hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle ; et Nous avons fait de vous des clans et des tribus afin que vous puissiez vous reconnaître. En vérité, le plus honorable d'entre vous aux yeux d'Allah est celui qui est le plus juste parmi vous. Assurément, Allah est Omniscient, Tout - Conscient ».**

(Chapitre 49 Verset 14).

Voilà l'enseignement Islamique de la fraternité ! Un croyant vertueux est enjoint à adhérer à cet enseignement et de le propager. C'est uniquement cela qui pourrait renforcer l'amour, l'affection et l'égalité. La Paix et la sécurité peuvent être garanties dans le monde seulement quand la fausse et accablante notion de suprématie de certaines nations sont éradiquées.

La Paix et la Sécurité ne peuvent être établies à moins que les gens de chaque race et de chaque nation soient capables de concevoir qu'ils sont tous les enfants d'Adam et qu'ils sont créés d'un mâle et d'une femelle et en plus, qu'ils sont tous égaux. Si l'un est meilleur que l'autre, ceci doit être seulement au niveau de la piété. Cependant, la vertu est la chose la plus excellente et importante ...

L'islam enseigne que toute l'humanité est une seule famille et elle peut avoir la paix et la sécurité seulement quand elle vit comme une famille bien unie et soudée. Les différences parmi les hommes ne sont que pour le besoin de l'identification, à savoir qui est européen, asiatique ou africain. En tant que des êtres humains, nous sommes tous égaux et une personne en Afrique possède la même âme que celle qui réside en Europe.

La paix et la sécurité prévalent uniquement quand nous avons les mêmes considérations les uns pour les autres. Ce sont là des mesures durables pour la paix et la sécurité que présente l'Islam, sinon on peut créer autant de conseils de sécurité qu'on désire mais la paix durable ne sera jamais établie.

Ces enseignements ne sont pas uniquement que des théories, le Saint Prophète (paix et bénédictions soient sur lui) les avait mis en pratique. Il aimait les pauvres et les démunis, il a libéré les esclaves et restitué aux opprimés leurs droits.

Huzoor (a.t.b.a.) a cité l'exemple de Hazrat Bilal (que Dieu soit content de lui) qui n'avait aucun statut ethnique, mais le Saint Prophète (saw) lui avait donné autant de consi-

dérations que Hazrat Umar (que Dieu soit content de lui) ne s'adressait à lui qu'avec le titre Seydna.

Dans son discours d'adieu, le Saint Prophète (paix et bénédictions de Dieu soient sur lui) avait déclaré ouvertement : « Vous êtes tous égaux. Tous les hommes, peu importe leurs nations ou tribus, appartiennent, quelque soit la position qu'ils occupent dans la vie, sont égaux..., un Arabe ne possède aucune supériorité sur un non Arabe, ni un non Arabe sur un Arabe... »

Aujourd'hui, c'est le devoir de la communauté du Messie Promis (as) d'établir cette belle société que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions soient sur lui) avait fondée.

Huzoor (a.t.b.a.) a cité le verset Al-Mumtahinah : **« Allah, ne vous interdit pas à l'égard de ceux qui ne se sont pas battus contre vous à cause de votre religion, et qui ne vous ont pas chassés de vos habitations, d'être bienveillants et d'agir équitablement envers eux ; assurément Allah aime ceux qui sont équitables » (Chapitre 60 Verset 9).**

Huzoor (a.t.b.a.) dit que ce verset, comme les autres dans la Saint Coran (de Surat-ull-Hajja) accorde la permission aux musulmans de prendre les armes uniquement pour se défendre que contre ceux qui ont commencé les hostilités. En fait, la guerre ne peut être déclarée que seulement par le gouvernement au pouvoir. Malheureusement, c'est cette même loi que les extrémistes musulmans bafouent ouvertement en mettant la réputation de l'Islam en cause. Citant le verset suivant de la Surat-Al-Anam : **« Et n'injuriez pas ceux**

**à qui ils en appellent à côté d'Allah, afin que, par dépit de leur ignorance, ils n'injurient pas Allah.» Chapitre 6 Verset 109)**

Huzoor (a.t.b.a.) dit que ce verset est très significatif pour promouvoir la paix et la sécurité internationale. Citant les écrits du Messie-Promis (paix soit sur lui), Huzoor (a.t.b.a.) dit : « Allah nous a enseigné le respect et la courtoisie profonde pour maintenir la paix en nous ordonnant de ne pas injurier les idoles des idolâtres de peur qu'en retour ils n'injurient Allah. Et cela en dépit du fait que la Philosophie Islamique enseigne que les idoles ne sont pas capables accomplir quoi que ce soit. Répondre à chaque insulte par une autre ne peut qu'aggraver les insultes. Donc, notre réaction doit être pleine de sagesse. Un Musulman a un très grand respect pour Allah, donc en injuriant les idoles des mécréants, il invite ceux-ci à injurier Allah et ainsi alors, il se rend responsable de l'injure faite à Allah. Aujourd'hui, il est très important que les musulmans propagent ce message...

Citant le verset de la Surah Qaf : **« Vous deux, jetez dans l'Enfer tout ennemi ingrat de la vérité, Empêcheur du bien et transgresseur, douteur. Quiconque invoque un autre Dieu qu'Allah. Jetez-le donc, vous deux, dans le supplice affreux » (Qaf : 25-27)**

Huzoor (a.t.b.a.) mentionne la fureur provoquée par l'octroi de l'ordre de mérite Britannique à Salman Rushdie. Il dit que lorsque Dieu a déjà pris une certaine mesure pour régler certaines affaires, alors nous ne devons pas nous inquiéter pour (ces choses) elles...

(Suite à la page 15)

# Chronologie du déroulement des activités du 1<sup>er</sup> Ijtema National du Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire

(Par Cissé Seydou 1<sup>er</sup> officier de l'Ijtema)

Sous la haute autorité de M. Abdul Missionnaire régional de Yamoussoukro (Mr Quyyum Pasha (Amir et missionnaire en chef Bassit Ahmad) sur le thème : **Les responsabilités des membres du bureau Ansarullah.** de la mission Ahmadiyya de Côte d'Ivoire), par la grâce d'Allah, s'est tenu le 1<sup>er</sup> Ijtema national du Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire du 15 au 17 Juin 2007, au sein de la mosquée (Al-Aqsa) de la Mission Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire.

Cette cérémonie a débuté le Vendredi 15 juin de 15 à 16H par l'accueil des premières délégations des différentes Majalis venues de l'intérieur du pays. Après les prières de Maghrib et d'Icha, une séance de questions-réponses fut animée par Maulvi Sidiki Adam Doumbia (Missionnaire de Gagnoa) et pris fin à 21H30.

## La 1<sup>ère</sup> Session (Samedi 16 juin 2007)

\*4h 00 du matin : Prière de tahadjoud dirigée par Sidiki Diallo (Missionnaire de Bondoukou).

\*5h 15 : La prière de Fadjr dirigée par Sidiki Adam Doumbia suivie de Darsul Coran.

\*8h00: Petit déjeuner

\*8h50 : Salut aux couleurs et installation des participants

\*9h30 : Récitation du Saint Coran par Mr Kassoumou Traoré (secrétaire de Tabligh du bureau national) et traduit par le missionnaire régional de Bassam (Kassim Touré) ; suivie d'une poésie lue par le Missionnaire de Bonoua (Mr Arouna Ouedraogo).

\*10h : Discours de bienvenue prononcé par le Sadr Ansarullah national Me Abdul Karim Dembélé.

\*10h20 : Discours d'ouverture par l'Amir sahib de Côte d'Ivoire.

\*10h30 : 1<sup>ère</sup> Conférence tenue par le Dr Nirzamudeen Boodhum sur : « **Le rôle d'un Nassir au sein de la communauté** ».

\*12h05 : 2<sup>ème</sup> Conférence dirigée par le

Missionnaire régional de Yamoussoukro (Mr Bassit Ahmad) sur le thème : **Les responsabilités des membres du bureau Ansarullah.**

\*14h : Cumulation des prières de Zohr et d'Asr.

14h 30: Déjeuner

\*15h30 : 2<sup>ème</sup> séance de questions-réponses animée par Me Abdoul Rachid Anwar

\*17h 15 : Jeux et concours dirigés par les Missionnaires : Mr Bassit Ahmad, Sidiki Adam Doumbia et Siriki Diallo

\*19h30 : fin de la première session.

## La 2<sup>ème</sup> Session (Dimanche 16 juin 2007)

\*4h 00 : La Prière de Tahadjoud dirigée par Abdoul Karim Kone (Missionnaire de Gboyo/région Dabou)

\*5h 15 : Prière de Fadjr dirigée par Mr Siriki Diallo (Missionnaire de Bondoukou) enchainée avec le Darsul Coran.

\*8h 00 : Petit déjeuner

\*8h30 : Formation d'une délégation de 25 membres des différentes Majalis et cap sur le cimetière de Williamsville pour adresser des prières pour le repos des âmes des Ahmadis qui y sont ensevelis. Et de manière parallèle, formation d'une deuxième délégation de dix (10) membres pour rendre visite aux frères Ahmadis malades.

\*10h30 : Retour des délégations et reprise des séances des Jeux et concours avec le missionnaire Mr Rachid Anwar.

\*11h30 : Chants et louanges en l'honneur du guide éclairé Muhammad Moustapha (SAW) et de son bien aimé Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (AS) en Urdu par le Missionnaire Kassim Touré et traduit en Français M. Abdul Rachid.

\*12 :00 : Proclamation des résultats des jeux et Concours après un discours prononcé par le 1<sup>er</sup> officier de l'Ijtema Mr Cisse Seydou (Secrétaire général des ansars).

\*12h30 : Discours de clôture prononcé par l'Amir Saheb suivie de la prière silencieuse.

\*13 h 00 : Repas offert sur la terrasse de la résidence de l'Amir par le Comité d'Organisation.

NB: Il faut retenir que ce 1er Ijtema National du Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire a connu la participation de plus de 200 personnes et la présence effective de 8 Majalis venues de l'intérieur. Une mention spéciale est à adresser à l'endroit des femmes Ahmadis (Lajnatul Ahmadiyya) qui au nombre de dix (10) durant ces 03 jours de l'Ijtema ont fait une cuisine fort bien appréciée par tous.

Nous présentons ci-dessous la liste des vainqueurs aux différents jeux et concours lors de l'Ijtema National du Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire.

## Récitation du Saint Coran

1<sup>er</sup> OUATTARA ISMAEL (Majlis de Bondoukou)

2<sup>E</sup> DIARRA ADAMA (Majlis de Dabou)

3<sup>E</sup> KO NATE SALIM (Majlis de Divo)  
TRAORE KASSOUMOU (prix d'encouragement)

## ADHAN

1<sup>ER</sup> KONATE SALIM (Majlis de Divo)

2<sup>E</sup> OUATTARA ISMAEL (Majlis de Bondoukou)

3<sup>E</sup> DIABY MOUSSA (Majlis d'Abidjan)

TIERA DRISSA (prix d'encouragement)

## CONNAISSANCE GENERALE

1<sup>ER</sup> MOUSSA DIABY (Majlis d'Abidjan)

2<sup>E</sup> SANGARE ARAFAT (Majlis d'Abidjan)

3<sup>E</sup> MOUSTAFA TRAORE (Majlis de Bassam)

## JEUX D'OBSERVATION

1<sup>ER</sup> OUATTARA DAOUDA (Majlis de Bondoukou)

2<sup>E</sup> OUATTARA ISMAEL (Majlis de Bondoukou)

3<sup>E</sup> ABDOULAYE OUEDRAOGO (Majlis d'Agribilekro)

ADAMA SANOGO (prix d'encouragement)

## BRAS DE FER

1<sup>er</sup> CAMARA DAOUDA (Majlis d'Agribilekro)

2<sup>E</sup> KONE BAKROBA (Majlis d'Abidjan)

3<sup>E</sup> OUEDRAOGO ABDOULAYE (Majlis d'Agribilekro)

## JEUX DE CHAISES

1<sup>ER</sup> DIARRA MOUSSA (Majlis de Gboyo (Dabou))

2<sup>E</sup> SIDIKI DOUMBIA (Majlis de Gagnoa)

3<sup>E</sup> KONATE SALIM (Majlis de Divo).

## TRANSMISSION DE MESSAGES

EQUIPE VAINQUEUR  
MASROOR

\*PRIX DU MEILLEUR MAJLIS EN PARTICIPATION : REGION D'ABENGOUROU

\*PRIX DU PLUS VIEUX NASIR PARTICIPANT : MAMADOU KONE DE KOFFIKRO (BASSAM)

\*-ENCOURAGEMENT A L'EQUIPE DE RESTAURATION ET DE RESENCEMENTS

\*MEILLEURS Nasir : OUATTARA ISMAEL

# Discours d'ouverture de l'IJ- TEMA National ANSA- RULLAH 2007

(Par l'Amir et Chef de la Mission Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire)

« Au Nom d'Allah, le Gracieux, le Miséricordieux » tous ceux dont l'âge dépasse même vigueur et amener les jeunes à suivre notre bon exemple. »

Tout comme pour les 40 ans doivent mettre en place leurs Majalis. Et cette règle s'applique tant pour Qadian que pour les autres contrées à travers le monde. »

Pour expliquer le but du Majlis Ansarullah et ses responsabilités, Il a dit en 1955 : « J'attire l'attention des Ansars, il y a parmi eux, ceux qui ont accepté l'Ahmadiyya du vivant du Messie Promis (as), certains sont les enfants de ses Sahabis et d'autres sont leurs élèves. Faire les prières, les douas, créer la relation avec Dieu découlent de votre responsabilité. Vous devez faire les prières de Tahajjud, faire le zikroullah, remplir la mosquée et davantage amener les jeunes à suivre vos exemples ».

Pour les membres du Majlis Ansarullah, lors d'un khutba de Djouma en 1943, le 2<sup>e</sup> Khalife a expliqué l'importance de leurs travaux et de leurs grandes responsabilités. A ce stade, l'on se dit que dans sous peu de temps, il va quitter ce monde pour l'au-delà et il lui sera demandé sur tout ce qu'il aura accompli ici-bas et nul ne souhaiterait en ce moment avoir manqué à sa tâche. Le but de l'Ahmadiyya est de créer une bonne relation entre l'homme et Dieu. Les Ansars doivent bien se comporter, avoir l'amour de Dieu, de propager l'Islam et de faire vivre l'Ahmadiyya. S'ils ne le font pas maintenant quand le feront-ils ? Car après cette étape, c'est la mort qui sonne à la porte. Un Khadim peut se dire qu'il va se réformer quand il sera Nasir mais quand un Nasir va-t-il lui-même se reformer s'il ne l'est pas déjà.

Ensuite, le deuxième Khalife a fait savoir que ces personnes étaient là momentanément en attendant que l'organisation soit bien établie et que le système bien compris. Il dit: « Lorsque l'organisation sera sur de bonnes bases, les membres vont eux-mêmes élire leurs responsables ; mais le choix de ces personnes se fera également avec mon approbation. Partout et

Egalement, le 2<sup>e</sup> Khalife a dit « Concernant l'organisation du Majlis Ansarullah, quand l'âge dépasse 40 ans, l'on est faible physiquement pour les activités mondaines mais cela ne doit pas être le cas pour les activités spirituelles. Un Nasir ne doit pas se sentir faible ou inutile mais il doit admettre qu'il est un maillon fort et doit redoubler d'ardeur. Lorsqu'on est Khadim, on est vaillant et déterminé jusqu'à ce qu'on rentre dans la catégorie des Ansars ; il faudrait dans ce cas

En 1943, date du 1<sup>er</sup> Ijtema Ansarullah qui a eu lieu à Qadian, le 2<sup>e</sup> khalife a donné trois points à mettre en œuvre pour faire vivre toute organisation. En premier lieu, l'organisation doit être complète, en second, elle doit être en activité et enfin elle aura

un bon résultat. Pour ces trois (3) points, nous allons planter cet arbre, ces fondements aujourd'hui et ce sera ainsi tant à Qadian qu'ailleurs. Si une nation ne vit pas, elle ne peut être appelée nation. Si un voisin est bon et fait de bonnes œuvres, celui qui l'observe sera amené à lui ressembler. C'est une loi universelle que ceux qui se ressemblent s'assemblent. Exemple : les oiseaux ou les poissons prennent la couleur de leurs milieux de vie. Comme la grenouille qui a la même couleur que la flaque d'eau où elle vit, le perroquet a un plumage similaire aux feuillages où il réside, les habitants des régions désertiques ont une couleur de peau semblable à celle du désert. Les animaux, mal-

gré qu'ils n'ont pas le sens de la réflexion imitent leur milieu, pourquoi alors, l'homme à qui il fut attribué cette qualité ne se comporte-t-il pas de la même manière ? C'est pourquoi le Saint Coran nous dit : Si vous voulez avoir la Taqwa, restez auprès de ceux qui l'ont. Si vous voulez vivre spirituellement et que vous voulez avoir le succès ne changez pas uniquement mais apportez le changement autour de vous. » Voilà pourquoi, j'ai mis en place les organisations du Khuddam-ul Ahmadiyya, de la Lajna Imaillah, de l'Ansarullah. Et c'est la raison de l'organisation de cet Ijtema. Qu'il ne se limite pas ici mais également, se propage à travers les autres pays. Comme une rivière qui coule et appor-

te de l'eau partout, les Ahmadiis doivent avancer et répandre l'amour de Dieu partout dans le monde. Telle une graine qui a été semée, Dieu va la multiplier afin que Son royaume s'installe dans le monde entier...

Après cet Ijtema National du Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire, le tout premier, nous allons débiter les Ijtema régionaux. Prions, faisons les douas, les prières de Tahajoud tout comme les a suggérés le 2<sup>e</sup> khalife.

Qu'Allah nous aide à mettre en pratique ces enseignements.

Amine

## Ijtema National du Majlis Ansarullah Côte d'Ivoire

L'Amir Sahib de la Djama'at Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire, Me Abdul Quyyom Pasha, tient à remercier tous les membres du comité d'organisation qui ont contribué à la réussite totale du 1er Ijtema National du Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire qui s'est déroulé du 15 au 17 Juin 2007 au sein de la Mosquée Al-Aqsa de la Mission Islamique Ahmadiyya.

L'Amir Sahib tient également à dire merci à toutes les délégations venues de l'intérieur pour assister à cet Ijtema. Il prie enfin qu'Allah répande sur eux sa miséricorde et sa grâce.

*Amine*

## Discours du président national des Ansars

« Au Nom d'Allah, le Gracieux, le Miséricordieux »

M. l'Amir Saheb, Messieurs les membres du Majlis Amla, Messieurs les missionnaires régionaux et locaux, Honorables invités...  
Assalam Aleikoum wa rahmatoullah wa barakatouh

Aujourd'hui est un jour béni, un jour rempli de grâces et de miséricordes pour le Majlis Ansarullah et pour toute la Djama'at Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire.

Le Saint Prophète Mohammad <sup>saw</sup> a dit : **« Lorsqu'un groupe de personnes s'assoient ou se réunissent dans un lieu uniquement pour mentionner le nom d'Allah et de son Prophète, les anges de la miséricorde viennent vers eux pour les encercler avec leurs ailes tout en implorant la grâce de Dieu sur eux et ce pendant tout le moment que durera cette assemblée. Si une personne est de passage et prend un temps avec eux les anges prieront aussi pour lui ».**

Conformément à ce hadith du Saint Prophète Mohammad <sup>saw</sup> chaque année, les différentes structures de la communauté Islamique Ahmadiyya organisent dans chaque pays à travers le monde des jalsa Salana et Ijtema (Réunion) où le nom d'Allah et du Saint Prophète (s.a.w) sont mentionnés durant toute la cérémonie.

En ce jour de samedi, 16 juin 2007, le Majlis Ansarullah de Côte d'Ivoire à l'instar de tous les autres majalis de par les 185 pays où la Djama'at Ahmadiyya est implantée va débiter son premier Salana Ijtema. Le Majlis Ansarullah est l'une des branches auxiliaires qui constituent la Djama'at Ahmadiyya ; il a été institué en 1940 par le Deuxième Khalife Hazrat Mirza Bashir-ud-Din Mahmood Ahmad, le Mousleh Maoud <sup>r.a</sup> et est composé des hommes dont l'âge est de 40 ans et plus (la période de la maturité et l'acquisition de la sagesse).

Etant les aînés de la communauté, nous devons avoir pour exemple le Messie promis <sup>a.s</sup> et nous devons tout faire pour mettre en prati-

que les enseignements et les commandements du Khalifatul Massih (a.t.b.a).

Pour clore mes propos, je vous demande de méditer sur le verset 56 de la sourate Al Nur **« Allah a promis à ceux d'entre vous qui croient et qui font de bonnes œuvres, qu'il fera assurément d'eux les successeurs sur la terre tout comme Il a fait des successeurs de parmi ceux qui les ont devancés ; et qu'il établira assurément pour eux leur religion qu'il a choisie pour eux »**

Au temps du Saint prophète (saw), il y a eu les Ansars qui ont sacrifié toutes leurs vies pour suivre ses recommandations et celles des différents Khalifes et par ces comportements, ils ont dressé tout haut le drapeau de l'Islam. Nous sommes chanceux aujourd'hui de faire partie de la communauté de ceux qui ont accepté l'Imam de l'époque (le Mahdi et le Messie promis). Allah a promis de faire de nous des successeurs tout comme ceux qui nous ont devancé mais cela se fera à la seule condition que nous suivions les recommandations du Khalife, que nous nous sacrifions tous pour le plaisir d'Allah et que nous dressions haut la bannière de l'Islam.

Qu'Allah nous accorde la force d'atteindre le but de notre création et qu'au jour de notre rappel vers Dieu, qu'Il soit content de nous et nous content de Lui.

Nous prions également afin qu'Il fasse pleuvoir Ses myriades de bénédictions sur nous et que ces 3 jours de retrouvailles soient pleins de spiritualité.

Wa Salam

## Discours prononcé par le Docteur Nizamudeen Boodhun lors du 1er Ijtema National des Ansars de Côte d'Ivoire 18-06-07

### Rôle et Responsabilité d'un Nassir.

Au Nom d'Allah, le Gracieux, le Miséricordieux.

Tout d'abord, nous allons définir un Ansar. Dans la Djama'at-é-Ahmadiyya, notre Communauté est divisée en plusieurs sections. Chez les hommes, nous avons, les enfants de zéro à quinze ans qui sont regroupés sous l'organisation des « Atfal-ul-Ahmadiyyah, ceux de quinze à trente-neuf ans regroupés sous l'organisation de Khuddam-ul-Ahmadiyya, les d'Ansars sont ceux qui ont atteint ou dépassé l'âge de quarante ans. Et il y a deux catégories d'Ansars selon leur âge : La première **Saff Dome**, c'est-à-dire ceux qui sont entre 40 et 55 ans et la seconde appelée **Saff Awwal**, les membres au-dessus de 55ans.

Le mot Ansar est un mot arabe dérivé du mot **Nasser** qui veut dire : l'aide ou l'assistant. Les Ansari-Ilallah sont ceux qui viennent en aide dans le chemin d'Allah. Pour la Djama'at Ahmadiyya, il signifie : les aînés de la Communauté. Notre organisation qui a été conçue par le deuxième Khalife du Mouvement Ahmadiyya depuis 1912 a vu le jour en 1942.

Le but et l'objectif du Majlis Ansarullah est d'inculquer les principes suivants aux membres :

- L'amour d'Allah.
- L'esprit de promouvoir et de propager les enseignements et préceptes de l'Islam
- La nécessité de prêcher l'Islam et de servir l'humanité.
- La formation spirituelle des enfants.

-L'esprit de sacrifice et le Renoncement.

-L'esprit de protection de l'Institution de Khilafate.

-L'esprit de placer les intérêts de la Communauté au-dessus des intérêts personnels.

- être une organisation purement religieuse n'ayant aucun intérêt politique, de quelque manière que ce soit, dans n'importe quels pays du monde.

Le vrai but de la création de l'homme selon le Saint Coran est la recherche de la connaissance, l'adoration de Dieu et une résignation totale à Sa volonté. Pour aider l'homme dans sa quête, Dieu a envoyé des Prophètes. L'Islam, la religion parfaite, est la dernière religion à être envoyée à travers le Saint Prophète (saw). Et qui a son tour prophétisa la venue d'un Messie dans les derniers temps. Le Messie allait être de sa Ummah et devrait raviver la foi. Selon les instructions du Saint Prophète (saw), il incombait donc aux Musulmans d'accepter le Messie Promis (as) et de lui transmettre le Salam même s'il devait marcher à genoux sur de la glace pour y arriver.

Revenons au sujet de base encore pour le bien de tous les nouveaux membres de notre communauté. La définition d'un Ahmadi signifie ce musulman qui croit et qui a accepté que Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (as), le saint fondateur du Mouvement Ahmadiyya en Islam, comme le Messie Promis et le Mahdi dont l'avènement a été prédit par le Saint Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et par les autres Prophètes avant

lui y compris Jésus. Cependant tout cela est une croyance en théorie (qui n'est pas plus qu'une étiquette ou une griffe).

Le Messie Promis (as) est un Prophète de Dieu. Il a appelé toute l'humanité à accepter la véracité de son apostolat ; mais cela ne s'arrête pas là. Il a déclaré que l'Islam est un mode de vie pratique qui exige une résignation entière aux enseignements et préceptes du Saint Coran et aux pratiques du Saint Prophète (paix et bénédiction d'Allah soient sur lui). C'est l'aboutissement à cet objectif qui doit être le but et le rôle de la vie de chaque Ansar. Il a ce devoir de manifester les principes de l'Islam dans sa vie quotidienne.

#### La Définition de l'Islam

Qu'est ce l'Islam ? L'Islam est ce feu embrasant qui dévore notre vie tout en consommant nos idoles. Il présente le sacrifice de notre vie, de nos biens et de notre honneur devant notre saint Dieu. (La Philosophie de l'Islam page 106).

Un Nasir a le devoir de montrer son amour pour Dieu et pour le Saint Prophète Muhammad (Paix et bénédictions soient sur lui) en façonnant sa vie selon les stricts enseignements de l'Islam. Il ne doit pas laisser la convoitise du bien et du confort matériel prendre la prédominance sur ses obligations, ses responsabilités religieuses et spirituelles. Attacher trop d'importance aux choses mondaines nous détourne de Dieu. Sa toute première pensée doit être de faire en sorte que sa conduite soit en harmonie avec la volonté et le plaisir d'Allah.

Le Messie Promis (as) n'é-

tait pas concerné uniquement avec la clarification de points des disputes concernant : le Khatam-un-Nabiyyine, le Wafaat-i-Masih ( la Mort de Jésus ), le Mehraj, la vie après la mort etc... Nous ne minimisons pas l'importance de ces sujets cependant, le but principal de sa mission était la réforme de l'humanité toute entière à travers la reconnaissance et la résignation totale aux enseignements de l'Islam.

Donc, le trait distinctif d'un **Nasir** doit être son attachement entier à l'Islam dans un premier temps et ensuite, cette dévotion doit réglementer sa vie à tel point que la moindre déviation des commandements de Dieu lui serait répugnante. Le Messie Promis (as) a dit que s'il y a même un seul grain de mondanité dans le comportement d'un Ansar (Ahmadi), il ne peut pas être considéré comme un vrai adepte. Un Ansar doit réfléchir non seulement sur les enseignements fondamentaux de l'Islam mais aussi sur les autres aspects plus minutieux de la foi que les autres membres négligent ou ne considèrent pas.

Ses devoirs peuvent être catégorisés de plusieurs façons : il doit être comme un père de famille, comme un mari, comme un frère, un oncle... Mais ici, nous préférons cette catégorisation plus communautaire ; c'est-à-dire :

1. Un soldat de l'Islam.
2. Un Ambassadeur de l'Islam.
3. Un prédicateur de l'Islam
4. Un Serviteur de l'Islam
5. Un défenseur de l'Islam.
6. Un protecteur et un défenseur de l'Institution de Khalifat.
7. Une Incarnation de l'Islam.

#### 1-Un Soldat de l'Islam

Un soldat a plusieurs traits caractéristiques. Parmi ces traits, il y a son habilité à servir et de se battre dans des condi-

tions les plus hasardeuses. Il exerce ses énergies à plein pour défendre son drapeau et son pays.

Un **Nasir** est un soldat de Dieu dédié au drapeau de l'Islam et doit se battre pour la défense et la propagation de sa foi par des moyens pacifiques. Comme un soldat, il ne doit pas être un musulman qui reste planté à la maison. Il doit aller de l'avant avec son épée spirituelle. La chaleur du soleil, la neige, le vent glacial, la pluie et les autres intempéries ne doivent pas être une entrave pour lui quand le devoir l'appelle.

Cette disponibilité à subir des difficultés pour l'amour de l'Islam est un signe et une preuve de sa foi. Un Nassir inspire les exemples de ceux dont les noms sont inscrits dans l'histoire comme des pionniers et des éclaireurs de la gloire de l'Ahmadiyyat. Il doit être inquiet pour absorber et inspirer de telles qualités qui lui permettraient de combattre plus effectivement pour l'Islam.

#### 2. Un Prédicateur de l'Islam

Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions soient sur lui) était un Prophète envoyé par Dieu avec un message divin pour toute l'humanité. Il est du devoir de chaque Musulman de prêcher sa foi aux autres et aussi quand l'occasion se présente à lui, il doit donner des conseils à ses propres frères musulmans. Donc, dans le Saint Coran, les Musulmans sont enseignés à exhorter les uns les autres à accepter la vérité.

La Communauté Ahmadiyya travaille pour transmettre le Message de l'Islam à tout le monde et prie pour voir ce jour où l'Islam sera la foi dominante. Un Ansar est un Missionnaire de l'Islam. Il doit prêcher à tout le monde et pour le faire avec succès, il doit pratiquer ce qu'il prêche. Et ceci est la chose la plus

importante parce que c'est l'enseignement clé du Saint Coran. Pour être un bon prédicateur, il faut tout d'abord s'instruire. Et cela n'est pas difficile car tout a été minutieusement organisée au sein de notre Communauté. Le Sermon du Vendredi du Khalife est un grand cadeau du ciel . Un Khalife est le successeur d'un Prophète et par son biais, cette richesse continue à être distribuée. Nous les Ansars, nous devons saisir cette richesse pour la partager avec nos enfants, nos générations futures et la partager aussi avec les autres qui embrassent notre mouvement. Les Musulmans traditionalistes, les Sunnites et les Ahlé Hadiths sont étonnés quand ils entendent qu'après avoir pris le Bai'at, nous devons aussi payer la contribution ! Et ils disent où est alors la richesse que le Messie et le Mahdi (as) est sensé apporter? Voilà la richesse que Dieu nous a promis avec l'avènement du Messie Promis (as); ce n'est ni de l'or ni de l'argent parce qu'Allah nous a dit dans le Saint Coran :

**« Sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une épreuve »** Al-Anfal Chapitre 8 verset 29.

Cette richesse, dans chaque sermon du vendredi est un trésor de connaissance et de sagesse que chaque Nasir doit saisir et garder dans son coffre-fort. La meilleure façon de garder une pareille richesse a dit le Quatrième Khalife ( paix à son âme) est de partager cette connaissance. C'est l'unique façon d'assurer que la connaissance demeure dans la famille.

#### 3. Un Ambassadeur de l'Islam

Sur les épaules d'un Ansar pèse aussi cette responsabilité à la fois privilégiée et lourde car , il est un représentant du Messie Promis (as) dont l'avènement dans les temps derniers a été a annoncé par le Prophète de

l'islam.

Le Messie Promis (as) avait enseigné à ses adeptes à être des musulmans pratiquants dans les moindres détails. Un Nasir doit être un digne ambassadeur de l'islam et doit adhérer avec enthousiasme à tous ses enseignements. Il y a ce dicton vrai qui dit : « **La foi sans les actions (les bonnes œuvres) est une foi morte** ». En gardant ceci à l'esprit, un Ansar doit tout mettre en œuvre en vue de mener sa vie selon les enseignements de l'Ahmadiyyat, le Vrai Islam. **Un Nasir**, étant un aîné de la communauté, porte cette grande responsabilité sur ses épaules et il doit avoir cette pensée qu'à tout moment, les yeux d'Allah ainsi que ceux de toutes la communauté sont braqués sur lui.

Un ambassadeur est une personne désignée par son gouvernement pour représenter dignement son pays. Donc, être un ambassadeur signifie que nous devons dans toutes les circonstances être un vrai représentant de tous les enseignements de l'Ahmadiyyat.

#### 4. Un Serviteur de l'islam

Un Nasir est un serviteur de Dieu. Un vrai serviteur est imprégné de deux grandes qualités : Il est respectueux et il est obéissant. Etant un serviteur de Dieu, un Nasir doit l'obéissance à Dieu. Il doit être extrêmement soucieux d'observer les commandements de Dieu et doit être sur la garde pour éviter Son mécontentement et Son déplaisir. Respecter Dieu et Ses créatures est une partie intégrante de la foi islamique. Dieu est le Maître de tous les maîtres qui est digne du plus grand respect et amour. Les créatures de Dieu sont Ses créations et doivent donc avoir le plus grand respect pour lui. Nous devons nous-mêmes observer et pratiquer les principes fondamentaux de la foi : telle que la prière, le jeûne, la Zakaat, le

Hadj selon la loi islamique.

Un Nasir doit aussi s'acquitter de ses contributions selon les instructions du Messie Promis (as) et de ses Khalifes. Il y a différentes types de contributions dont les plus importants sont : Le Chanda Aam et la contribution du Jalsa Salana. Il faut se rappeler que ces deux contributions ont été initiées par le Messie-Promis (as). Il doit éviter toutes sortes de jeux au hasard telle que la loterie, la Lona-ci, le PMU, la danse, l'alcool, la consommation du porc, le mensonge, la calomnie, le vol, donner ou prendre de l'argent avec intérêt, le détournement et les autres méfaits. L'obéissance à Dieu est le mot clé.

#### 5. Un Défenseur de l'islam

L'islam est aujourd'hui attaquée de partout par les adversaires qui soit par ignorance ou par mépris cherchent à souiller son nom. L'islam est peut être la religion la plus mal comprise. Un Ansar est un autodidacte (un self-made-man) et doit s'instruire lui-même en islam non seulement pour sa propre direction, mais aussi, pour l'éducation des autres et pour défendre l'islam des calomnies. Il est affirmé par certains que l'islam est une religion conçue par l'homme et est dépourvue des vraies valeurs spirituelles. En revanche, un Ansar doit illustrer dans sa propre vie que l'islam est une religion vivante qui peut embellir et purifier l'âme et le caractère d'une personne. Pour cela, un Nasir doit essayer de façonner son caractère plus que toute chose pour prouver l'efficacité de l'islam. Un Ansar défend mieux l'islam par son exemple.

#### 6. Un Protecteur et un Défenseur de l'Institution du Khalifat-é-Ahmadiyyat

Parmi les responsabilités d'un Nasir, de mon point de vue personnel, celles-ci pèsent plus

lourdes que toutes les autres tâches. Nous devons tous être obéissants au Khalifat-ul-Masih, qui est lui-même l'incarnation de l'Ahmadiyya et de surcroît le successeur d'un Prophète. Il faut réaliser à tout moment que voici le grand cadeau que Dieu nous a donné. Nous n'avons pas eu la chance de vivre au temps du Messie Promis (as) mais nous avons, toutefois, pu reconnaître son successeur. On ne doit pas gâcher un cadeau pareil. Voilà pourquoi il est important de montrer une obéissance totale à Hazrat Khalifat-ul-Masih <sup>abna</sup>. Et en fonction de notre obéissance, nous pouvons nous même juger le niveau de notre foi.

#### Qu'est-ce que l'obéissance?

Quand on dit qu'un soldat obéit, qu'est ce cela veut dire ? Un soldat ne demande pas ce qui est bon ou mauvais, il doit accomplir son devoir. Ici dans notre serment de Bai'at, il nous a été demandé d'obéir au Khalifat-ul-Masih (a.t.b.a.) dans tout ce qui est juste (**Ma'aroufatou**) comme nous l'enseigne le Saint Coran. Dans la Sourate Al-Nisa, l'obéissance est mentionnée avec plus de détails : « **O vous qui croyez ! Obéissez à Allah et à Son messager, et à ceux qui ont de l'autorité sur vous et si vous êtes en litige sur n'importe quelle question, référez-là à Allah et à Son Messager, si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. C'est en fin de compte mieux et plus louable** »

(Al-Nisa Chapitre 4. Verset 60)

Ce verset fait de l'obéissance une véritable institution, une ligne de conduite pour ceux qui croient en Allah, et qui, surtout, croient fermement au Jour Dernier. C'est-à-dire ceux qui sont perpétuellement conscients qu'ils devront un jour comparaître devant leur Créateur pour répondre de leurs actes. L'obéissance envers l'autorité équivaut à l'obéissance envers Allah et Son Messager. Et même en cas de désaccord, le bon Nasir doit obéir

d'abord et protester après.

### L'obéissance et l'octroi du Califat

Le Califat est intimement lié à l'obéissance. Allah, le Très Haut est Rahman et Rahim. De par sa **Rahmaniyya**, Il nous accorde des faveurs indépendantes de nos mérites. Par exemple, Il donne de l'air aux humains afin qu'ils puissent respirer et vivre, croyants ou athées. Il suscite des Prophètes quand le mal se répand sur la terre à cause du fait que des populations entières se sont plongées dans le péché.

En revanche, le **Rahimiyat** est réservé aux croyants seulement et, là encore, cet attribut d'Allah ne se manifeste que si les croyants le méritent. C'est-à-dire qu'Allah se montre Miséricordieux quand et si les croyants en sont dignes. Il s'agit ici des faveurs octroyées sur la seule base de l'effort et du mérite. Le Khalifat est une de ces grandes faveurs.

### Que nous enseigne le Saint Coran au Sujet du Califat ?

Le verset Chapitre (Al-Nour 24 : Verset 56) connu comme « **Ayatul Istikhlaf** » ou le verset renfermant la promesse à l'égard de l'installation des Khalifes est très explicite : « **Allah a promis à ceux parmi vous qui croient et font des bonnes œuvres, qu'Il fera d'eux des Khalifes (successeurs) sur la terre, tout comme Il a fait des Khalifes (des successeurs) de parmi ceux qui vous ont devancés** » ( Surat-ul-Nour Ch 24 verset 56).

En d'autres mots, le Khalifat sera accordé non pas aux musulmans qui se contentent de croire seulement mais à ces musulmans qui croient et qui aussi, font de bonnes œuvres. Quelles sont ces bonnes œuvres ? Pour bien comprendre ces bonnes œuvres, il nous faut étudier minutieusement les versets 52-57 de la Sourate-ul-Nour. En effet, les cinq (5) versets qui encadrent l'**Ayatul Istikhlaf**(24 :56) men-

tionnent le mot obéir ou « obéissance » à sept reprises. Pourquoi ? Parce qu'Allah a voulu nous expliquer clairement que ces bonnes œuvres ne sont autres que l'obéissance à Allah, à son Messager et à Son Khalife. C'est à cette seule condition que la promesse de l'octroi du khalifat sera accomplie. Croire et faire des bonnes œuvres à travers l'obéissance à Allah, à Son Messager et à Son Khalife sont les deux conditions essentielles à la manifestation de cette bénédiction divine. Si une seule de ces deux conditions n'est pas remplie, la bénédiction est enlevée. Nous avons vu comment, aux premiers jours de l'Islam, les musulmans perdirent la bénédiction du Khalifat parce qu'ils s'étaient montrés désobéissants envers le Khalife de l'époque. Ils étaient pourtant des croyants. Ils avaient cru en Allah, au Saint Prophète (saw) mais ils n'accomplissaient pas les bonnes œuvres requises. Ils manquèrent à leurs devoirs d'obéir au Khalife, avec pour résultat, Allah leur enleva cette bénédiction qui est le fait de susciter des Khalifes. Les **Califat-é-Rachidine** prirent fin de façon dramatique.

Chez nous, quand un enfant rentre à la maison avec son bulletin de paie, nous ne devons pas être contents à moins qu'il ne passe à la mission pour régler sa contribution d'abord. Nous devons toujours être en règle au niveau de nos diverses contributions. Et aussi, nous devons veiller à ce que nos femmes et nos enfants s'acquittent de leurs contributions régulièrement. Voilà une des valeurs sur laquelle nous devons veiller pour que la Djama'at de notre prochaine génération soit plus forte financièrement. Nous ne pouvons pas dire qu'on est prêt à obéir au Khalifat-ul-Masih, sans pour autant obéir à son Amir qui est son représentant. Le khalife a dit considérez votre Amir comme

un père et notre rapport avec le Khalifat a préséance sur toutes les autres relations. L'obéissance à l'Amir est primordiale dans notre Djama'at sinon, nous serons comme les autres communautés qui se divisent et se subdivisent parce qu'elles n'ont pas cette bénédiction d'une administration centrale avec à la tête un Khalife de Dieu.

« Watissimou bi Habillahé Jamia wala taffarrakou »

« Et cramponnez vous ensemble à la corde d'Allah et ne soyez pas divisés »

Alé-Imran verset 104

On doit obéir même si on est en désaccord avec l'opinion de l'Amir. Et une fois la décision arrêtée ensemble, nous devons tout mettre en œuvre pour l'exécuter. Huzoor nous a dit que dans l'Ahmadiyya, il faut obéir, seulement obéir et toujours obéir. Il ne faut pas être fatigué d'obéir. Souvenez-vous, : « Koutoum Khara Ummatan Okkhre Jat linnaase ta maarouna bil maaroufe wa Tanhawna anil mUnkare » C'est-à-dire : « **Vous êtes le meilleur de tous les peuples qui a été suscité pour le bien de l'humanité ; vous enjoignez le bien et vous interdisez le mal, et vous croyez en Allah** »

Chapitre Ale-Imran Verset 111.

Vous êtes sous l'autorité d'un Khalife de Dieu. On ne peut pas obéir tant qu'on ne se fait pas petit. Si l'homme se prend trop grand ou plus bon que les autres, alors il ne peut plus obéir à quiconque. Il devient comme le Saint Coran a décrit : « Quand Dieu a demandé aux anges de se soumettre à Adam, tout le monde se soumettait sauf Iblis parce qu'il dit : moi je suis meilleur qu'Adam ». Si quelqu'un ne peut pas se soumettre aux ordres de Khalifat-ul-Masih, alors l'Ahmadiyya n'est pas la bonne adresse pour lui.

Parfois, il a arrive même qu'un officier ou un Ansar soit sanctionné par le Khalife. Dans ce

cas aussi, il doit faire preuve de patience pour protéger et renforcer l'autorité du Khalife et chercher par tous les moyens à lui obéir en se soumettant et en acceptant sa décision. Le Messie Promis (as) nous a enseigné que même quand on a raison, il faut faire comme si on avait tort parce que cette attitude va engendrer en nous l'humilité. Nous pouvons voir ces exemples même à l'époque du Saint Prophète (saw) lorsque certains de ses compagnons n'avaient pas participé à une bataille, il les avait tous sanctionnés (Voir le fameux incident de Kaab Bin Malik) et même pendant leur suspension, ils montraient la patience et l'amour pour le Saint Prophète (saw). Dans ce temps derniers, l'Ahmadiyyat est la réincarnation de l'Islam dans sa forme la plus pure et à travers notre obéissance au Khalifat-ul-Masih (a.t.b.a.), nous, **les Akhireens**, allons rejoindre les compagnons du Saint Prophète (saw) **qui sont les Awwaleens**

## 7. Une Incarnation de l'Islam

Un Nasir est un Musulman dont l'esprit a été ouvert pour réceptionner les vérités spirituelles merveilleuses qui sont restées cachées pour les autres. Ces vérités ont laissé ces empreintes si profondément sur lui qu'il ne trouve la paix uniquement qu'en Dieu. Comme un être humain, il possède naturellement des liens d'amour pour sa famille, ses parents et ses amis ; mais en dépit de l'ardeur de ces rapports, il n'oublie jamais sa loyauté envers Dieu.

Quand un Nasir devient dans le vrai sens du mot un soldat, un ambassadeur, un prédicateur, un serviteur, un défenseur de l'Islam et du Khalafaté-Ahmadiyya, alors et uni-

quement alors, il s'épanouit comme une incarnation de l'Islam, comme le Messie Promis (as) l'a dit : « Dieu devient son œil avec lequel il voit, sa langue avec laquelle il parle, ses mains avec lesquelles il repousse les attaques, ses oreilles avec lesquelles il écoute, et ses pieds avec lesquels il marche ». (La Philosophie de l'enseignement de l'Islam).

C'est un fait que le Saint Coran nous enseigne : « **Koullou Nafsin Zaekatoul maoute** »

Ce qui signifie que : « **chaque âme goûtera à la mort ; et ensuite c'est auprès de votre Seigneur que vous serez ramenés** » (Chapitre 29 Verset 58-59).

Nous les Ansars, nous ne sommes plus jeunes et bientôt, notre heure sonnera et nous quitterons ce monde. Nous devons nous poser la question à savoir qu'est-ce que nous avons gardé pour nos petits enfants, à la communauté...? Il y a tant de chose qui restent à faire. Même si Dieu nous donne encore une vie de plus, nous allons trouver qu'il nous en manque encore. Que doit-on faire ? Nous sommes chanceux pour le fait d'appartenir à cette communauté et d'être à l'écoute de tous les conseils que prodigue le Khalife chaque vendredi et à d'autres occasions. Que cherchons-nous en dehors de cela ? Il faut prendre un petit calepin et commencer à noter tout ce qu'il nous enseigne et essayer de le transmettre aux autres. Par exemple, pour la célébration du Centenaire du Khalifat, il a mentionné une série de prières à réciter chaque jours. Qui parmi vous a mémorisé ses prières et qui parmi vous le récite chaque jour ?

En conclusion, je dirai :

étant l'aîné de la communauté et ayant pris le Ba'iat avec le Khalife, nous devons avoir comme model l'exemple Saint Prophète (SAW) et celui du Messie Promis (as). Nous devons nous considérer chanceux d'avoir accepté le Messie Promis (as), nous devons renforcer notre foi, purifier notre cœur de toutes haines et démontrer de hautes qualités morales. Prendre le Ba'iat au bout des lèvres ne nous mènera nul part si nous n'adoptons pas la Taqwa, n'étudions pas le Saint Coran, ne réfléchissons pas et n'agissons pas selon ses directives. Il ne faut pas dévier de l'objectif de notre Ba'iat. Huzoor a dit : « C'est seulement quand nous apportons des changements purs en nous que nous pouvons profiter de notre Ba'iat. Donc, il nous faut porter une attention spéciale et particulière sur toutes les injonctions Divines concernant la Prière, l'Istighfar, la Taqwa, la **Chasteté** etc. Ne pas obéir aux injonctions Divines mène à la négligence envers l'adoration de Dieu.>>

### La Prière

La prière est l'arme la plus puissante de notre arsenal. Après avoir pris le Ba'iat, il faut observer la Sala'at et prendre beaucoup de précautions en faisant les ablutions correctement et tout en gardant en vue leurs philosophies respectives. Prendre des précautions par rapport à la prière du milieu. La prière dite en congrégation a plus de valeur que celle offerte seule.

**L' Istighfar** : Il faut faire l' Istighfar avec assiduité tout en analysant nos manquements et en prenant des résolutions fermes de se reformer. L' Istighfar attire la Miséricorde d'Allah sur nous.

**La Taqwa** : Il faut adopter la Taqwa, la pureté, la vraie obéissance à Allah et éviter toute chose inutile et vaine. Il nous faut s'auto analyser, démontrer de la sympathie et de l'amour envers nos semblables au lieu de les espionner ou de trouver des fautes en eux. Pour établir un lien avec Allah, il faut abandonner ses mauvaises pratiques. Il faut accomplir

les droits dus à l'humanité, c'est-à-dire, se montrer compatissant, gentil, être l'exemple de la courtoisie, pardonnant, humble envers son prochain, même s'il s'agit de votre ennemi. Il faut donc être pardonnant et laisser passer les fautes mineures. La foi de celui qui n'est pas gentil est douteuse, a dit le Khalife.

En conclusion, nous vou-

lons encore une fois remercier toutes ces personnes qui ont fait le déplacement pour participer à cet Ijtema historique parce que c'est le tout premier des Ansars de Côte d'Ivoire et ce jour, je suis sûr, **restera gravé en or** dans notre mémoire.

Que la paix et les bénédictions d'Allah nous accompagnent toujours !

#### (Suite de la page 4)

Huzoor (a.t.b.a.) dit qu'il y a des gens non religieux qui vénèrent les divinités mondaines et pourtant Allah s'occupe de leurs affaires mondaines.

Nous n'avons nullement besoin de briser ou de démolir des bâtiments, des monuments par des attaques suicides. Cela donne une mauvaise image de la haute moralité qu'enseigne l'Islam et tout cela ne mène à rien. Les matières désobligeantes que Rushdie avait écrites, il y a de cela plusieurs années émanent de sa nature, et si maintenant un gouvernement l'honore avec une décoration de l'Ordre Nationale pour les avoir écrites ou pour une autre raison, cette affaire reste dans la main de Dieu. Cela ne veut pas dire qu'il n'y plus de pudeur et de décence en Europe car plusieurs personnalités avaient fait des objections concernant ce titre de chevalier accordé à Salman Rushdie. Cette décoration met en danger la paix et la sécurité dans le monde et en plus, on ne peut en tirer aucun bénéfice.

Huzoor (a.t.b.a.) dit : « quand Rushdie avait écrit ce livre en question ou plutôt quand il fut assisté à la rédaction, les commentateurs ont estimé qu'ils y avaient des gens dans l'ombre qui agis-

saient dans le but de provoquer les musulmans et malheureusement les musulmans n'avaient rien compris et ils ont prêté le flanc. Ceci est une grande conspiration qu'on ne peut pas effacer en brûlant des drapeaux mais au contraire ces comportements servent plutôt les objectifs des comploteurs contre l'Islam. Dans tous les cas, la meilleure façon de réagir contre cette décoration est d'adhérer aux enseignements de l'Islam avec une grande ferveur, de présenter le model parfait et béni du Saint Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). S'il y a quelqu'un qui peut le faire aujourd'hui, ce sont les Ahmadiis. »

Huzoor (a.t.b.a.) affirme encore, lorsque Rushdie avait écrit ce livre (en 1989), Hazrat Khalifat-ul-Masih IV (Que Dieu ait pitié de lui) avait demandé à Arshad Ahmedi d'écrire un livre intitulé : « **Rushdie : obsédé par l'Esprit malsain** » en guise de réponse. Il a demandé à ce que ce livre soit reproduit avec un chapitre supplémentaire que le Quatrième Khalife y avait inséré. Maintenant, ce livre est de nouveau publié par une maison d'édition indépendante, qui est en train de le commercialiser. Ce livre doit être distribué à des hommes et à des

femmes doués de compréhension.

Citant le verset 9 de Surat-ul-Maidah, Huzoor (a.t.b.a.) dit : « L'enseignement pacifique de l'Islam nous avertit même de ne pas agir avec injustice à cause de l'inimitié de nos opposants. Il est très difficile de séparer l'inimitié quand on doit rendre la justice. »

Huzoor (a.t.b.a.) dit que le verset ne mentionne pas l'amour et l'affection mais accorde plutôt une mesure uniforme de l'amour et de l'affection. Il a aussi cité l'exemple excellent du Saint Prophète (paix et bénédictions soient sur lui) lors de sa victoire à la Mecque. Il dit qu'il prie afin que ce temps arrive vite, le temps où les gouvernements des pays musulmans adhéreront sincèrement aux vrais enseignements de l'Islam, et qu'il y aura des dirigeants qui propageront l'Islam sous les auspices du vrai serviteur du Saint Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) en la personne de Hazrat Mirza Gulam Ahmad (as). C'est la tâche de chaque Ahmadi de s'engager dans la prière. Que Dieu accepte nos prières et qu'Il fasse de ce monde un havre de paix et d'harmonie où tout le monde priera le vrai et unique Dieu. Qu'Allah fasse que cela soit ainsi... (Amen)

## Discours de Clôture de l'Ijtema National Ansarullah

2007

PAR M. ABDUL QUYYOM PASHA

(Amir et Chef de la Mission Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire )

### LA TAQWA (PIÉTÉ)

« Au Nom d'Allah, le Gracieux, le Miséricordieux »

Le khalifatul Massih V a dit que chaque personne qui vient dans cette Communauté doit avoir pour objectif principal se tourner vers Dieu, observer la Salat, payer la Zakat, jeûner et aussi bien, faire de ce monde un endroit meilleur en suivant les commandements de Dieu. Cela sera possible par l'intermédiaire *du Nur* (lumière spirituelle) qui a été accordée au Messie promis <sup>As</sup>. Si un Ahmadi, aujourd'hui, n'observe pas l'essence de ses enseignements alors, il ou elle n'aura pas de part dans cette lumière.

Dans cette époque, ayant rétabli *la Shariah* du Saint prophète <sup>saw</sup>, le Messie promis <sup>as</sup> a élucidé, en particulier, à sa Communauté et au monde en général, la signification d'adorer Dieu et comment suivre Ses

On devrait observer le genre de culte d'idoles et mène culte de Dieu en signe de gratitude du fait qu'il nous a donné Allah). Le fait que les jeunes la vie. Ce culte augmentera notablement *Taqwa*. Il nous sera accordé la proximité de Dieu et nous serons récipiendaire de Sa grâce. Comment peut-on tirer des avantages en tournant le dos au Dieu qui a créé l'univers? En suivant Son chemin et en adoptant *la Taqwa*, l'on est récompensé avec la providence au delà de l'imagination humaine. Pour atteindre l'amour d'Allah, la *Taqwa* est vitale.

Le Messie promis (as) en premier lieu, tendront à a indiqué que les fidèles maintiennent un lien avec Dieu. L'on ne doit pas cautionner les manières subtiles pourtant périlleuses qui mènent loin de Dieu.

Le cinquième Khalife a indiqué que lorsqu'on est excessivement attaché à ses enfants ou à ses parents, ou à son tra-

*au Shirk* (donner des associés à Allah). Le fait que les jeunes soient totalement absorbés par la manipulation des ordinateurs, par l'envie des choses mondaines et ne s'intéressent plus au culte de Dieu, ces faits constituent aussi *le shirk*. Certaines personnes tendent à orner leurs maisons avec des figurines et des choses, de tels facteurs détruisent lentement le sens de l'intégrité en elles et les familles qui ne sont pas fortes dans les questions du culte, tendront à s'en éloigner. Non seulement nous devons éviter ces pratiques inutiles et sans valeur, nous devons élever le niveau de nos prières. Chaque Ahmadi devrait s'auto-interroger en se demandant si vraiment, il respecte cette prière (C'est Toi seul que nous adorons et c'est à toi seul que nous implorons le

secours) dans sa Salat. morale] est un cœur sur lequel sans valeur.

Le Cinquième Khalife a Dieu descend. Huzoor<sup>a.t.b.a</sup> dit qu'en expliqué qu'Allah n'a pas be- Illustrant la signification cherchant *la Taqwa*, il est obli- besoin de nos prières, il nous a de la lecture du Saint Coran gatoire pour chaque Ahmadi de demandé de l'adorer rien que avec une grande compréhen- lire le Saint Coran aussi bien pour notre propre bien. Le sion, il est extrêmement essen- que de l'enseigner aux autres. noyau de tout culte est le cœur tiel d'atteindre *la Taqwa* à Chaque Ahmadi devrait s'inter- et si celui-ci n'est pas penché condition que l'on l'étudie et roger profondément et essayer vers Dieu alors aucun culte ne adopte ses enseignements dans de trouver des moyens de se serait profitable. Nous devrions sa vie. On ne peut pas réaliser réformer.

essayer d'être parmi ceux qui *la Taqwa* tant que les parents Nous prions pour que sont près de Dieu, c'est-à-dire, ne récitent pas le Saint Coran à nous puissions mener nos vies ceux qui sont les récipiendaires la maison et ne s'assurent pas selon les souhaits du Messie de Sa grâce affectueuse à tout que leurs enfants le lisent aussi promis <sup>as</sup> et que nous puissions moment. Chacune de nos ac- et le comprennent. Ces actions être de ceux qui respectent les tions devraient être celle qui enlèveront beaucoup de défauts commandements de Dieu et est agréable à Allah. Pour cela, en nous et contribueront à dans le cas où nous sommes nous devons essayer de nous créer un environnement har- désœuvrés, nous devons nous purifier et de nous tourner vers monieux. tourner vers Lui dans la sou- Lui.

La connaissance du mission pour des conseils du Huzoor a indiqué qu'un Saint Coran, qu'elle soit spiri- fait que nous avons besoin de cœur qui est pur et exempt de tuelle ou temporelle, si elle est son aide. toute irrégularité [spirituelle/ exempt de *la Taqwa*, elle est Wa Salam

Certes, les pieux seront dans des jardins avec des sources. Entrez-y en paix et en sécurité. Et nous aurons arraché toute rancune de leurs poitrines; et ils se sentiront frères, faisant face les uns aux autres sur des lits. Nulle fatigue ne les y touchera. Et on ne les en fera pas sortir.

*Le Saint Coran chapitre 15 versets 45-48*

# Questions et Réponses avec le Khalife

**Hazrat Mirza  
Tahir Ahmad  
Khalifatul  
Massih IV**



Il était de coutume pour le quatrième Chef de la Communauté Musulmane Ahmadiyya, Hadhrat Mirza Tahir Ahmad (a.t.b.a.), de se mettre à la disposition de sa communauté ainsi que d'autres personnalités, à maintes reprises, pour répondre aux différentes questions qui lui étaient posées.

Ci-dessous est présentée une transcription de la réponse à une question qui lui fut posée au cours d'une séance de questions-réponses.

**Question :** Dans cet âge de la science et du raisonnement dans laquelle nous vivons aujourd'hui, comment est-t-il possible de concevoir l'existence logique de Dieu alors que l'athéisme se répand rapidement ?

**Réponse :** il est vrai que l'athéisme se répand rapidement, mais comment peuvent-ils retourner à Dieu est une autre question très difficile si vous voulez une explication détaillée. J'ai déjà répondu à cette question sous différents angles. L'athéisme est en fait l'égoïsme, lorsque l'homme commence à s'adorer lui-même. A ce moment ; il n'y a aucune influence extérieure qui peut changer sa vie parce qu'à

chaque fois, il ne travaillera que pour lui-même; alors que l'égoïsme et Dieu ne peuvent pas cohabiter ensemble, ils sont incompatibles.

Donc, comment faire pour qu'un égoïste aille lui-même vers Dieu ? C'est une question qui demande une réponse détaillée mais faute de temps, je ne pourrai aller en détail dans mon explication.

Cependant, de manière bref, je dirai que s'il y a un Dieu, Il serait le facteur le plus important pour décider lui-même s'Il est ou s'Il n'est pas.

Si vous désirez, par exemple, savoir si quelqu'un se trouve dans une maison, que feriez-vous ? Vous frappez d'abord à la porte et si vous obteniez une réponse alors vous comprendrez qu'il y a obligatoirement une personne à l'intérieur.

Donc, revenons à ce message direct que j'ai mentionné plusieurs fois lors de cette petite session. Si une personne veut sincèrement savoir si Dieu existe ou non, il doit lui-même le demander à travers la prière.

Et il faut signaler que plusieurs personnes ont cru en Dieu à travers la prière, c'est-à-dire, pas seulement directement à travers la révélation. Ce que je veux dire, c'est que la prière permet facilement aux personnes étant sur le chemin, en fin compte, d'être menées à Dieu.

**Source :** Le Message de L'Ahmadiyya

## HADITH

Abu Hurayra (as) rapporte que le messager de Dieu (saw) a dit : « Par Celui que mon âme se trouve entre Ses mains, si vous ne commettez pas de péchés, Dieu vous aurait fait périr, et aurait créé d'autres hommes qui commettraient des péchés et demanderaient alors le pardon à Dieu et Il leur pardonnerait. »

Muslim

## L'ISLAM ET LES DROITS DE L'HOMME (2ème partie)

par M. Abdul Rashid Anwar Missionnaire de Yamoussoukro

...Ne croyez pas que la femme ne possède pas de capacités intellectuelles et que vous pouvez la manipuler comme vous désirez. Elle a des sentiments exactement comme ceux des hommes. Ne la méprisez pas. Le Saint Prophète<sup>saw</sup> consultait souvent les femmes. Il est mentionné dans les Hadiths qu'une fois le Saint Prophète<sup>saw</sup> décida de s'éloigner provisoirement de sa famille pour l'adoration divine. La nouvelle courait qu'il avait divorcé avec toutes ses épouses. Comme une des filles de *Hadrat Oumar<sup>ra</sup>* faisait partie de ses épouses, *Oumar<sup>ra</sup>* se précipita chez sa fille qui pleurait sérieusement. *Hadrat Oumar* lui demanda pourquoi elle pleurait ainsi. Elle répondit que le Saint Prophète<sup>saw</sup> avait décidé d'abandonner son foyer. *Hadrat Oumar<sup>ra</sup>* se présenta auprès du Saint Prophète<sup>saw</sup> et dit : « ô Prophète d'Allah, nous avons l'habitude de redresser nos femmes avec les chicottes. Un jour, lorsque je demandai à ma femme de ne pas mettre son nez dans une affaire, elle me répondit : Oui, ces temps sont déjà dépassés où l'on nous privait de nos Droits ; maintenant, même le Saint Prophète<sup>saw</sup> demande l'avis de ses épouses. En s'adressant au Saint Prophète<sup>saw</sup>, il ajouta : « Je savais que cela se terminerait mal un jour ». C'est pour cela que vous êtes obligé de divorcer avec vos épouses. Le Saint Prophète<sup>saw</sup> rit et dit : « Oumar je n'ai pas divorcé avec mes épouses, j'ai juste décidé de m'éloigner provisoirement d'elles ». Cela mon-

tre clairement que le Saint Prophète<sup>saw</sup> avait mis un tel accent sur les Droits de la femme qu'elle eut une véritable conscience de ses Droits.

L'Islam demande de ne pas battre la femme, il faut plutôt la consoler. L'Islam impose au mari la responsabilité de la nourrir. Dans le cas de divorce, l'Islam impose de telles conditions qui ne donnent pas l'occasion de violer les Droits fondamentaux de la femme.

Dans les cas des punitions, il est interdit de la punir d'une façon à laisser des traces sur son corps.

Avant l'Islam, les enfants étaient considérés comme une propriété du père. Il pouvait les vendre ou les tuer impunément surtout si l'enfant était une fille. Mais l'Islam mit fin à cette pratique d'une manière catégorique. Et avertit en disant que celui qui tue un être libre, fille comme garçon, mérite la peine capitale.

En Islam l'on ne peut imposer le mariage à une femme. Son consentement est primordial. Tout mariage sans le consentement de la femme concernée sera nul.

Le sevrage aussi ne peut avoir lieu sans le consentement de la femme. Ce droit de la femme l'on ne le trouvera pas dans les autres livres. La femme a le droit d'avoir son foyer indépendant. Elle a le droit de rentrer en possession de son douaire.

Elle peut être propriétaire de sa propre richesse. L'Europe vient d'accorder ce droit à

la femme il y a à peine une centaine d'années. Certains faux barons trompaient les femmes, les mariaient et après, devenaient les propriétaires de leur richesse et il ne leur restait qu'à se frotter les mains devant la loi de l'époque.

Les compagnons du Saint Prophète<sup>saw</sup> eurent l'impression de ne pas avoir le droit sur la propriété de leurs épouses malgré leur accord. L'Islam a dû dire clairement que le mari peut bénéficier de la richesse de sa femme suite à son consentement.

De même, une fille n'avait rien dans l'héritage, mais l'Islam a rétabli ce droit. Ainsi, une fille a droit aussi à l'héritage.

Ensuite, l'Islam met un accent particulier sur l'éducation des filles. Voici un exemple clair : une fois, une femme vint avec ses deux petites filles chez *Hadrat Aïcha<sup>rz</sup>*, l'épouse du Saint Prophète<sup>saw</sup> et demanda quelque chose à manger. Elle ne trouva autre chose qu'une datte qu'elle lui offrit. La femme la divisa en deux et la partagea entre ses deux filles et elle-même resta sans manger. Le Saint Prophète<sup>saw</sup>, en écoutant cette histoire dit : si quelqu'un a deux filles et qu'il les éduque bien, Allah garantit le paradis pour lui.

Bref, aucune religion au monde n'a pu protéger les Droits de la femme comme l'Islam l'a fait.

Maintenant, nous parlons des Droits de l'homme par rapport aux Droits de Dieu. Et ceci constituera un équilibre entre les Droits de l'homme, ses devoirs et les Droits de Dieu. Par exemple, l'adoration divine est une chose primordiale pour l'homme, mais, le Saint Prophète<sup>saw</sup> nous exhorte en disant *wa linafsik alaika Haqqoun*. C'est-à-dire que l'homme ne doit pas abandonner complètement son sommeil pour l'adoration divine. Il doit se reposer, il doit profiter de ses rapports conjugaux et il doit se nourrir aussi etc. C'est pour cela que le Saint Coran dit : réveille-toi pour adorer Allah une partie de la nuit qui peut-être la moitié, le tiers ou moins que cela. Mais il n'est pas permis d'adorer Allah en abandonnant complètement le droit au sommeil.

Après sa propre personne, les premiers concernés pour l'homme sont ses parents. Par rapport aux Droits des parents, l'on sera merveilleusement étonné de voir que le Saint Coran est le seul livre qui fait mention de la part des parents dans les biens de leurs enfants. Certes, il y a des commandements bibliques qui exhortent le respect des parents, mais, les parents n'ont aucun droit sur les biens de leurs enfants. L'Islam explique les Droits des parents avec tous les détails. L'homme doit les respecter et leur obéir en toute chose sauf

dans les désobéissances divines. Et même si certains de leurs désirs déplaisent aux enfants ceux-ci ne doivent pas laisser sentir leur mécontentement, car cela peut blesser les sentiments des parents. L'Islam est l'unique religion au monde qui prévoit l'héritage même pour les parents. Par rapport aux Droits des parents, une fois un fidèle posa la question au Saint Prophète<sup>saw</sup> : A qui dois-je le plus, à ma mère ou à mon Père ? Le Saint Prophète<sup>saw</sup> répondit « à ta mère », il reposa la question « après ma mère, à qui dois-je plus ? » Il répondit « à ta mère » la troisième fois encore la réponse resta inchangée et la quatrième fois le Saint Prophète<sup>saw</sup> indiqua les Droits du père. Ici, l'Islam a établi une justice absolue car les souffrances énormes de nos mères leur donnent tous ces Droits. Elles subissent d'énormes difficultés pendant la grossesse. Ensuite, elle accouche avec des douleurs atroces et après, elle nourrit et élève leurs enfants avec toutes les peines qu'on peut imaginer. Tous ces facteurs lui donnent le mérite de ces Droits que l'Islam prévoit pour elle. A travers sa propre pratique, le Saint Prophète<sup>saw</sup> expliqua les Droits et le respect pour ses beaux parents aussi.

L'on vient de mentionner que les devoirs de certains deviennent les Droits des autres. Ici aussi, les devoirs des mères ou des parents deviennent les Droits des enfants. La nourriture, l'habillement et la bonne

éducation font partie des Droits des enfants envers leurs parents.

En effet, l'Islam attire l'attention de tout le monde en disant : « comme la richesse du monde est une propriété commune, de la même manière votre richesse ne vous appartient pas à vous seul ». Une personne ne peut gagner sa vie toute seule. Elle est obligée de s'associer à d'autres personnes. C'est pour cela que pour chaque gain elle doit reconnaître le droit des autres. L'exemple clair de ce point est que tous les grands marchés ne se trouvent que dans les villes et non dans les villages. Car il y a plus de gens et de moyens de transport ou de communication dans les villes que dans les villages. C'est pour cela que l'Islam établit un droit du voisinage sans lequel, personne ne peut gagner sa vie en toute tranquillité. De même, aucun foyer ne pourra gagner sa vie sans s'entraider. Et sans cela aussi sa richesse ne peut rester en protection non plus.

Par exemple, le remboursement des crédits ne peut être effectif, si une carrure familiale ne joue pas un rôle important, et cela justifie le droit des autres membres de la famille dans la richesse d'un membre de cette famille...

(Suite au prochain numéro)

# NOUVELLES EN BREF

## Activités et réalisations de la Communauté Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire (Avril -Juillet 2007)

Durant la période Avril– juin 2007, pour le développement et l'épanouissement de ses activités, la communauté Islamique Ahmadiyya de Côte d'Ivoire, par la grâce d'Allah, a procédé à l'inauguration et à l'achat de terrains dans les différentes régions, villes et villages de Côte d'Ivoire. Nous vous présentons ci-dessous ces acquis de la Communauté.

### **Inauguration de Mosquées**

\*La Mosquée de Sokura dans la Sous préfecture de Gonéfla (Yamoussokro ), inaugurée le 25 mai 2005 sous les auspices du Missionnaire Régional Basit Ahmad et du Missionnaire Abdul Rashid Anwar.

Cette Mosquée à une dimension de 84 m2 et a une capacité de 120 fidèles.

\*La Mosquée de Nandibo dans la sous préfecture de Grand Lahou. Elle a été inaugurée le 27 mai 2007 sous les auspices de Mr Cissé Seydou vice président de la Majlis d'Abidjan).

Cette Mosquée à une dimension de 112 m2 et un minaret de 3,5 m et une capacité de 160 fidèles

\* La Mosquée de Gabia dans la préfecture d'Oumé. Elle a été inaugurée sous les auspices de l'Amir Sahib avec la participation de 12 Majlis et 1650 personnes.

Elle a une dimension de 150 m2 avec un minaret de 3,5 m et une capacité 214 fidèles.

### **Achat de Terrains**

\*Un terrain dans la ville d'Abengourou où seront construits, une mosquée, le logement du missionnaire et une clinique.

\*Un terrain dans la ville d'Oumé avec une dimension de 2064 m2 sur lequel seront construits une mosquée, le logement du missionnaire et une école.

\*Un terrain à Gabia, dans la préfecture d'Oumé avec une dimension de 400 m 2

\*Un terrain à Akakro dans la préfecture de Sassandra avec une dimension de 600m2 où seront construits une mosquée, une clinique et le logement du Missionnaire

\*Un terrain à Nandibo 1 avec une dimension de 600m2 sur lequel seront construites une mosquée et une école